

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 03 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION :
27 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, s'est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

DATE D'AFFICHAGE :
27 octobre 2022

Etaient présents :
Anne-Marie BRETELLE, Pascal COUTEY, Mathieu DELALONDRE, Clément FONTAINE, Sophie FREMONT, Sébastien HOMONT, Frédéric LEROUX.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 8

Absents excusés : Clément COTTARD (pouvoir à Pascal COUTEY), Eric LARRAY (pouvoir à Alain RENAUT), Maël MORELLI.

VOTANT : 10

Formant la majorité des membres en exercice.

Sophie FREMONT a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. Prêt SDE76

M. le Maire indique que les travaux d'effacement réseaux sont en cours de réalisation et qu'il convient de prévoir le financement. Une demande a été faite au SDE76 pour faire un emprunt par le Crédit Agricole, deux propositions ont été présentées sur 5 et 7 ans.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'opter pour le prêt sur 5 ans et autorise M. le Maire à décider sur l'emprunt pour les travaux d'effacement réseaux avec les chiffres proposés par le Crédit Agricole et signer tout document y afférent.

2. Centre de Gestion : médecine préventive

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le Centre de Gestion de la Seine-Maritime assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires (organisation des concours et examens professionnels, gestion de la bourse de l'emploi, etc.) mais aussi des missions optionnelles en matière de gestion des ressources humaines ((convention d'adhésion à la médecine professionnelle, formulaires de demande de mission, etc.).

L'adhésion au service optionnel « Médecine Préventive » de la commune arrivant à échéance le 31 décembre 2022, il convient de la renouveler en renouvelant l'adhésion à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles. M. le Maire propose au conseil d'adhérer à cette convention cadre et de l'autoriser à signer les actes subséquents. Proposition votée à l'unanimité.

3. Centre de Gestion : assurance statutaire

M. le Maire rappelle qu'en date du 27 janvier 2022, la commune a demandé au Centre de gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire. Le Centre de Gestion a communiqué les résultats et propose l'assureur CNP ASSURANCES / SOFAXIS pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. M. le Maire propose de choisir la franchise de 10 jours par arrêt pour les agents affiliés à la CNRACL avec un taux à 6.99% et une franchise de 10 jours pour les agents contractuels et pour stagiaires et titulaires non-affiliés à la CNRACL avec un taux à 1.10%. Proposition votée à l'unanimité.

4. Passage à la nomenclature M57

Suite aux conseils de la Trésorerie, la commune actuellement soumise à la nomenclature comptable M14 devrait passer à la nomenclature M57, qui est l'instruction la plus récente du secteur public local. 2023.

Suite à l'avis favorable du comptable en date du 29 septembre 2022, M. le Maire propose au conseil de passer à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023 et l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires. Proposition votée à l'unanimité.

5. Noël 2022

Le spectacle de Noël présenté par la Compagnie la Belle Envolee aura lieu le samedi 10 décembre. La remise des cadeaux se fera en fin de spectacle.

Comme l'année dernière, la mairie a fait appel à l'entreprise Jouets SAJOU, présente à l'espace Coty du Havre.

M. le Maire propose au conseil d'attribuer 20€ par enfant. Les enfants de 0 à 10 ans recevront un jouet et les enfants de 10 à 15 ans une carte cadeau valable à l'espace Coty du Havre.

Proposition votée à l'unanimité.

6. Repas et colis des anciens

Le colis des anciens sera distribué lors d'un goûter organisé le 17 décembre 2022 à partir de 15h30. Les colis de 30€ maximum seront préparés par le magasin Proxi du Tilleul.

Le repas aura lieu le samedi 28 janvier à partir de 12h15. Un devis va être demandé au Traiteur Grégory Durande de Beaufort. Il est convenu que le repas sera offert aux personnes de Pierrefiques âgés de 65 ans et plus ainsi qu'aux conseillers municipaux. Une participation de 30€ sera demandée aux conjoints.

Proposition votée à l'unanimité.

7. Adhésion à l'association Rando En Caux

Au mois d'avril dernier, l'association Rando En Caux est venue aider à la remise en état du Chemin Rural n°15.

M. le Maire propose au conseil d'adhérer à cette association. Après en avoir discuté, il est retenu le principe, non pas d'adhérer mais de faire un don unique de 100€.

Proposition acceptée à 7 voix pour et 1 voix contre.

Affaires et informations diverses :

- Les vœux du maire auront lieu le vendredi 13 janvier 2023
- Il est signalé le passage de randonneurs sur des terres cultivées car certains chemins normalement entretenus par la CU ne le sont pas.
- La Préfecture et le SDIS demande aux communes de désigner un correspondant incendie et secours parmi les conseillers. Clément FONTAINE a été désigné.
- Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.
- L'association de Country Wolfteam a fait une demande auprès de la mairie pour disposer de la salle communale pour les entraînements tous les mardis soir. Une réponse négative leur sera apportée.
- Les avaloirs et fossés rue du Village ont été curés.
- La réserve incendie de l'AFGA nécessite une mise aux normes. Un devis a été demandé et les frais s'élèveraient à 4 622.40€. Les communes de Pierrefiques et Villainville seraient d'accord pour participer. Il convient de s'entendre avec l'AFGA sur le taux de participation de chaque partie.
- Le Président de la Communauté Urbaine, Edouard Philippe est venu à Pierrefiques pour échanger sur divers sujets et faire une visite du village.

• Point urbanisme

Ont été déposés en mairie :

- 1 Certificat d'Urbanisme et 1 Permis de Démolir
- 1 accord de Permis de Construire a été reçu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20

Fait et validé par le secrétaire de séance le 07 novembre 2022

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

Pascal COUTEY	Clément COTTARD <i>absent</i>
Alain RENAUT	Clément FONTAINE
Mathieu DELALONDRE	Anne-Marie BRETELLE
Sébastien HOMONT	Sophie FREMONT
Frédéric LEROUX	Maël Morelli <i>absent</i>
Eric LARRAY <i>absent</i>	